



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN TENUE LE 11 MAI 2022, À 19h.

PRÉSENCES :

- M. Pierre Montreuil, président
- M. Richard Dober, vice-président
- Mme Marie-Christine Plante, trésorière
- M. Ghislain Lachance
- M. Jean-Pierre Bourassa
- Mme Marie-Pierre Paquin-Boutin
- M. Mario Cossette

ABSENCES :

- Mme Lauréanne Daneau

PERSONNES-RESSOURCES

- Mme Josée-Anne Labrousse, directrice générale de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin.

1- MOT DE BIENVENUE

Monsieur Montreuil souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

2- CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été envoyé conformément aux règlements généraux.

3- VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES PRÉSENCES

Il y a quorum et celui-ci est conforme aux règles.

4- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est **adopté à l'unanimité**.

5- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

Modification à effectuer :

- Le vérificateur était Raymond Chabot Grant Thornton.

À la suite de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021, celui est **adopté à l'unanimité**.

6- ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021, INCLUANT LES ÉCRITURES DE RÉGULARISATION DU VÉRIFICATEUR RAYMOND CHABOT GRANT THORTON

Les EF ont été adoptés par le CA en mars 2022.

7- ADOPTION DES MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN

Il y a lecture des règlements généraux. Des explications sont données. Des discussions ont lieu et des modifications seront effectuées.

Il y a une remarque sur la pertinence de mettre les procès-verbaux sur le site web de l'île puisque la CDISQ est une corporation municipale. Certains thèmes pourraient être abordés en huis clos. Ceux-ci n'apparaissent donc pas dans le compte-rendu public afin d'éviter les sujets d'actualité délicats tels que nous avons eu au printemps dernier avec la nouvelle tarification. Il est spécifié qu'habituellement, trois documents sont présentés dans un souci de transparence : les procès-verbaux, les états financiers et le rapport d'activité.

8- NOMINATION ET ÉLECTION DES OFFICIERS

Monsieur Pierre Montreuil souhaite conserver la présidence.

Monsieur Richard Dober confirme son poste à la vice-présidence.

Madame Marie-Christine Plante continuera son mandat en tant que trésorière.

Madame Lauréanne Daneau brigue le poste de secrétaire. Étant absente, la nomination se fera lors d'une prochaine réunion.

9- AFFAIRES DIVERSES

Des années thématiques ont été élaborées afin de poursuivre le développement de l'île.

- 2022 est axé sur l'accessibilité et la sécurité. Il y a eu le projet de la tarification, celui des navettes l'hiver dernier et l'été à venir, etc.

L'équipe a fait l'achat de produits afin de rendre l'accès à certains de nos services plus facile (tapis de plage, rampe d'accès, etc.). Des articles de loisir ont également été commandés (SOFAO, fauteuil tout-terrain hippocampe, etc.). Dans la même idée, il y a le projet d'amélioration de l'aire de jeux pour rendre une partie de celle-ci accessible.

- 2023 s'orientera vers l'environnement, le développement durable et la rivière Saint-Maurice.
- 2024 sera l'avant-première pour les jeux du Québec. Le thème sera donc les sports et le plein air.
- 2025 mettra de l'avant des projets pour l'Art, la culture et l'histoire.

Le projet des buvettes est débuté, mais se complétera avec le nouveau pavillon des baigneurs.

L'agora devrait se faire cet automne.

La nouvelle tarification a été élaborée et menée à terme au printemps dernier.

Un travail a été fait quant aux stationnements. La capacité environnementale de l'île a été évaluée à 500 places. Un balisage sera fait. L'aire gravillonnée du pavillon d'accueil sera désignée comme stationnement incitatif afin de diminuer le nombre de véhicules sur l'île. Le prix du stationnement contribuera sans doute à diminuer le nombre de voitures sur l'île.

L'appel d'offres pour le pavillon des baigneurs devrait se faire à l'automne.

Il y a une offre bonifiée pour les campeurs, dont de nombreux produits à la boutique allant de la nourriture aux produits d'hygiène en passant par des sacs de bois pour allumer un feu. Tous les terrains ont désormais un pot à feu.

Hôtel Uniq sera à l'île pendant le Festivoix. La compagnie propose des yourtes luxueuses.

Un forfait camping – Festivoix a été créé.

L'île Saint-Quentin accueillera le Festivoix deux fins de semaine.

En lien avec le peuple autochtone Atikamekw (mot signifiant poisson blanc) qui occupait l'île avant l'arrivée des Européens, la boutique a été nommée le Corégone. Ce poisson blanc est également présent sur le blason de la ville de Trois-Rivières.

Une étude sera faite concernant le pavillon Jacques-Cartier qui est en partie fermé en raison d'infiltration d'eau majeure dans la salle Émerillon. Il n'y a pas de réouverture prévue à court terme. Afin de remplacer la salle Émerillon, la direction de la CDISQ a un projet de transformation du préau du parc pour qu'il puisse être utilisé sur une plus grande période, soit l'ajout de murs mobiles et de chauffes-terrasses. Une demande d'isolation du pavillon de la Rosalie sera également faite pour pouvoir le louer en hiver.

Cet été, il y aura un travail qui sera fait sur le partage de la rivière.

Un partenariat avec Québec SUP a été fait pour la location d'embarcations légères telles que kayak et planche à pagaie.

Un corridor de nage en eau libre est à l'étude.

Il y aura encore des agents de sécurité cet été. Nouveauté cette année, ils auront accès aux images des caméras de sécurité dans la billetterie. Il y a aussi un désir d'ajouter des caméras au camping pour une meilleure sécurité.

Prolongation de nos partenariats avec 3R Dragon, Cardio Plein Air, CSAD, Mello's et Le Bayou.

Nouveau partenariat avec l'URLS, le centre d'amitié autochtone, le Festivoix et hôtel UNIQ.

Quelques partenariats ont également été faits avec des organismes et des entreprises pour l'achat de laissez-passer et de vignette.

La corvée citoyenne aura lieu à la fin du mois de mai.

Le cinéma de l'île ainsi que le théâtre seront de retour à la saison estivale.

ZIP les deux rives poursuivra le projet de contrôle de la renouée du Japon afin de freiner la propagation de cette plante sur l'île.

Installation de barbecue au charbon à différents endroits.

Une remorque sera installée près de la plage pour qu'entre autres les participants de 3R Dragon puissent s'y changer.

Appel d'offres à venir concernant le site web de l'île.

La nouvelle convention collective est signée.

L'équipe administrative est maintenant complète.

10- DATE DE LA PROCHAINE AGA

À confirmer en début d'année 2023

11- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Fin de la réunion : 21h15

PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Pierre Montreuil, président

26 septembre 2023

Date de l'adoption